



Capsule virtuelle
10 février 2026

Le Courant

Syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord

Journées de suppléance pour la correction des épreuves ministérielles de fin d'année 2025-2026

Nous vous rappelons que les règles budgétaires de fonctionnement prévoient la **mesure 15130** qui contribue au financement de journées de suppléance afin de soutenir le personnel enseignant dans la correction ou l'administration des épreuves ministérielles.

À cette mesure s'ajoutent les libérations de l'**annexe 5** de l'Entente nationale pour la correction des épreuves obligatoires au primaire.

Voici le résumé des journées de libération financées par le ministère de l'Éducation pour la **correction des épreuves obligatoires** et l'**administration de l'épreuve unique de langue seconde au secondaire** pour chaque enseignante ou enseignant concerné par ces épreuves :

Niveau	Épreuves	Mesure 15130	Annexe 5	Total des journées de libération
4 ^e prim	FRA lect. et écr.	une journée	une demi-journée	une journée et demie
6 ^e prim	FRA lect. et écr./ MAT	une journée	une journée	deux journées
2 ^e sec	FRA écr.	une demi-journée/gr		une demi-journée/gr
5 ^e sec	ANG oral	une demi-journée/gr		une demi-journée/gr

Pour toute question n'hésitez pas à communiquer avec nos responsables du primaire, Émilie Raymond (eraymond@sern.qc.ca) et du secondaire, Pascal Fréchette (pfrechette@sern.qc.ca).

Sylvain Côté
(scote@sern.qc.ca)
10 février 2026